

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines.
N° 116. Juillet-Août 2003.

Revue de deux mondes

Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ? Le livre et la réapparition de la juge Éva Joly ont mis en transes le microcosme judiciaire : la haute hiérarchie, dont la juge rappelle la complicité passive ou active avec la grande corruption (surtout si sont mis en cause des personnages importants) ; le barreau parisien, dont la juge avait osé dire qu'une fraction significative (10 % ?) s'était muée en auxiliaire du blanchiment d'argent.

La veille de la sortie du livre, avocats et magistrats se sont ligués pour en reporter la parution au mois de juillet. Il leur était insupportable que soient rappelés l'ambiance mafieuse de l'instruction de l'affaire Elf, les multiples menaces de mort reçues par Éva Joly – tel ce revolver chargé, posé sur une table et tourné vers l'entrée, lors d'une perquisition chez l'homme de confiance de Charles Pasqua. Alors que le procès Elf se dirigeait bonnement vers une sortie ouatée, ce livre faisait figure d'obscénité. Haro sur la sorcière norvégienne !

Pourtant, ce même 18 juin (anniversaire d'une résistance !) faisait la démonstration éclatante d'une justice subjuguée par une oligarchie, et quasi totalement acquise aux intérêts supérieurs de l'État chiraquien. Le scandale du sang contaminé ? Enterré par la Cour de cassation ! Les 133 tomes d'une instruction minutieuse de 6 années, par la juge Bertella-Geffroy ? À la poubelle ! Entre-temps, une loi a drastiquement limité la responsabilité pénale des "responsables". Ajoutez quelques arguties acrobatiques, et vous avez un déni de justice. Les parents d'un demi-millier de victimes ne sauront jamais publiquement à quelles connivences, quelles conjonctions d'intérêts, ont été sacrifiés leurs enfants ou leurs proches.

Absous encore, ce 18 juin, les superviseurs du scandale du Crédit Lyonnais ! Le "frère" Jean-Claude Trichet, tuteur d'un trou de 20 milliards d'euros dans les finances publiques, pourra aller présider la Banque centrale européenne. Le Crédit Lyonnais était une gargantuesque agape de la grande corruption. Il a aussi financé une partie des armes du génocide rwandais. Rideau !

La même semaine se poursuivait, à Toulouse, le verrouillage de l'affaire Alègre. Le ministre de la Justice y a dépêché un procureur connu pour son zèle à entraver les enquêtes sur les milliards de la Chiraquie. Un magistrat et des policiers, suspectés depuis plusieurs mois d'avoir été complices d'une barbarie sans nom (plus d'une dizaine d'assassinats, plusieurs dizaines de viols avec tortures), n'ont toujours pas été entendus par les juges. Les gendarmes qui ont mis à jour ces atrocités sont écartés de la partie la plus "sensible" de l'affaire – l'évocation de personnalités judiciaires et politiques.

L'un des témoins, que les enquêteurs avaient mis plusieurs années à faire parler, a été emprisonné. Certes, tout ce que dit une prostituée n'est pas parole d'évangile, mais elle a révélé des faits importants. Comme dit un avocat, « *on n'est pas traité de la même façon si on est une pauvre fille avec un vécu terrible, ou un homme avec de hautes fonctions.* » Rappelons que la justice toulousaine (dont certains magistrats mis en cause) s'est employée par le passé à étouffer deux crimes franco-africains : les affaires Branger et Borrel, en Guinée équatoriale et à Djibouti (cf. *Billets* n° 114).

Dans le même temps Jérôme Grand d'Esnon, conseiller électoral des confrères Jacques Chirac et Idriss Déby (il a supervisé en 1996, au Tchad, la première élection frauduleuse de ce dernier), mijote un nouveau Code des marchés publics qui absoudra une bonne partie des affaires du RPR et ouvrira une autoroute légale aux ententes entre politiques et bétonneurs – sur le dos des contribuables. Le 5 juin, le gouvernement a fait adopter une loi qui empêchera quantité de victimes de maladies professionnelles (pour cause d'amiante, par exemple) de mettre en cause les assureurs (*Le Canard enchaîné*, 04 et 11/06/2003).

Sans parler de la mise à mal du droit d'asile, des lourdes peines promises à ceux qui viennent en aide aux sans-papiers, du choix systématique des profits du lobby pharmaceutique contre les enjeux de santé publique. Et, pour couronner la semaine, l'embastillement de José Bové.

Est-ce dans le monde de MM. Chirac, Raffarin et Perben que nous voulons vivre ? Est-ce leur justice que nous voulons voir prospérer ? Les mêmes, bien entendu, se réjouissent de la "réélection" truquée de leur compère, le Togolais Gnassingbé Eyadéma. Presque partout en Afrique, l'Élysée confirme sa préférence pour les bonnes vieilles dictatures prédatrices. Son Monsieur Afrique, Michel de Bonnecorse, marche dans les pas de Foccart.

Alors, la question n'est pas de savoir si on aime ou on n'aime pas le style et les manières d'Éva Joly. Elle est de desserrer cet étouffement, apparu d'abord comme un étreinte, qui rend de plus en plus impossible de demander justice. Selon Éva Joly, le nerf de cette machine à décerveler et à désespérer est « la grande corruption ». Contre celle-ci, elle a lancé le 19 juin, avec une vingtaine de personnalités courageuses et éminentes (dont six africaines), une « Déclaration de Paris ». Notre diagnostic est voisin (même si nous insisterions davantage sur les réseaux d'acteurs et leurs repaires – les paradis fiscaux). C'est pourquoi *Survie* a été parmi les premiers signataires de cette Déclaration, qui avance une série de remèdes précis. Si on ne veut pas les prendre, il faudra dire pourquoi.

SALVES

Eyadéma, dictateur à vie

Étienne Gnassingbé Eyadéma s'est emparé du **Togo** par l'assassinat du président élu, Sylvanus Olympio, et la faveur de Jacques Foccart, l'homme des basses œuvres du gaullisme. Il vient d'étreindre une forme de présidence à vie, par l'éviction de l'élu des Togolais, Gilchrist Olympio, fils de Sylvanus, et la faveur de Jacques Chirac, « fils spirituel » de Foccart. Quatre décennies ont passé entre les deux épisodes. Quatre décennies de déchéance politique et économique pour le Togo, surnommé autrefois « la Suisse de l'Afrique ».

Au terme d'une énième élection truquée, marquée par le trafic des listes et des cartes d'électeurs, par le bourrage et la confiscation des urnes, le dictateur ubuesque est « réélu » pour un nouveau mandat. Le président Chirac, qui lui a ménagé un chœur d'observateurs complices, a chaleureusement félicité son confrère et ami. Il a salué « *la volonté que vous avez exprimée de tendre la main à toutes les forces politiques de votre pays* » – c'est-à-dire de convier les inévitables adeptes de la « politique du ventre » à partager les miettes du pillage national. Une technique éculée.

Jacques Chirac a aussi exprimé son « espoir de voir le Togo renforcer ses échanges avec la communauté internationale et renouer une relation de confiance avec l'Union européenne ». Ce sera un peu plus difficile, car l'Union n'a même pas daigné envoyer des observateurs à cette parodie d'élection.

On nous annonçait du changement dans la politique franco-africaine : là, elle recule de 40 ans, aux sources de la néocolonisation. Il ne faudra pas s'étonner si, après la Côte d'Ivoire, le Togo s'engage dans un processus d'implosion.

La manipulation au pouvoir

À la pointe des techniques françafricaines de manipulation politique, la dictature **togolaise**, ses conseillers et ses parrains français, tentent de faire passer pour un sacre démocratique la réélection truquée, par tous les bouts, d'un tyran détesté. Les relevés établis par le réseau d'observateurs indépendants de la société civile togolaise montrent que, malgré tout l'appareil de contrainte et de propagande du régime, Eyadéma est arrivé loin derrière Emmanuel Bob Akitani, candidat du principal parti togolais, l'UFC de Gilchrist Olympio. Le fils de Sylvanus a été le vainqueur réel de l'élection de 1998 – nul analyste sérieux ne le conteste. Il n'aura donc servi à rien de l'empêcher de se présenter en 2003. Eyadéma, qui n'a jamais été légitime, a été désavoué dans les urnes il y a cinq ans. Il l'est à nouveau aujourd'hui.

Mais la manipulation de la vérité (si chère à la Grande Loge Nationale Française, qui domine aujourd'hui outrageusement les composantes africaine et hexagonale de la Françafrique) ne s'arrête pas aux résultats électoraux. Des associations des droits de l'Homme comme l'ACAT et Amnesty, ainsi que des journalistes togolais particulièrement courageux, s'efforcent de faire savoir au monde les exactions, assassinats et tortures commis par ce régime « ami de la France ». Les deux responsables du journal *L'Événement* ont été interpellés le 14 juin à Lomé pour « *diffusion de fausses nouvelles, montage grossier et grotesque qui visent à salir l'image du pays* ».

À quoi se résume leur crime, de l'aveu même du gouvernement togolais : ils ont été pris en flagrant délit dans un cybercafé, avec les photos de personnes blessées par les forces de sécurité (des accidentés de la route, selon les « autorités »). Ils sont soupçonnés d'avoir voulu les diffuser sur Internet. Qu'y peuvent-ils si, sous une dictature, la vérité salit l'image du régime ?

En 1999 déjà, un rapport d'Amnesty montrait qu'Eyadéma avait fait massacrer plus d'une centaine de personnes, civils et militaires. Le Président togolais et son homologue français, Jacques Chirac, avaient de concert évoqué une manipulation, avant qu'une commission d'enquête internationale ne reconnaisse le sérieux des accusations d'Amnesty.

Si des personnes sont blessées par les milices du pouvoir, c'est que les démocrates togolais manifestent légitimement leur rejet d'Eyadéma, de ses suppôts et de ses maîtres. En vertu de sa propre Constitution, qui légitime depuis deux siècles le refus de la tyrannie, le peuple français ne peut que leur donner raison.

En se rendant à Lomé le 20 juin pour assister à la cérémonie de ré-investiture d'Eyadéma, le Monsieur Afrique de l'Élysée, Michel de Bonnacorse, et le ministre de la Coopération, Pierre-André Wiltzer, ne sont pas des représentants de la France, seulement des nostalgiques de l'Ancien Régime.

Déclaration de 8 ONG sur les élections présidentielles au Togo

Après trente six ans de pouvoir autoritaire marqué par des violations massives des droits de l'Homme et au cours desquelles les assassinats politiques se sont multipliés, le Général Eyadéma vient à nouveau d'être proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 1^{er} juin dernier à l'issue d'un scrutin entaché par d'importantes irrégularités. C'est sans surprise que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a déclaré Gnassingbé Eyadéma vainqueur avec 57% des suffrages.

La transparence et l'équité du scrutin avaient pourtant été sérieusement compromises durant les derniers mois qui ont précédé cette échéance, comme cela a déjà été dénoncé par nos organisations le 5 mai 2003. Des manipulations diverses ont été orchestrées à tous les niveaux du processus électoral dans le but d'assurer la victoire au Général Eyadéma.

Dès le mois de février 2003, nos organisations ont recensé de nombreuses arrestations parmi les membres de l'opposition. Certains, comme Marc Palanga et Mazama Takassa, membres du parti d'opposition UFC, sont toujours arbitrairement détenus et subissent des actes de tortures. Durant la campagne présidentielle, les candidats de l'opposition se sont plaints de la multiplication des entraves visant à les empêcher de circuler librement sur toute l'étendue du territoire et d'organiser des réunions politiques.

La campagne dans les médias d'État a été confisquée par le seul parti RPT, au pouvoir, en violation des dispositions du Code électoral togolais prévoyant un libre accès des candidats aux médias publics et un temps d'intervention égal pour tous.

Refusant de cautionner cette mascarade électorale, l'Union européenne et les Nations-unies ont décidé de ne pas envoyer d'observateurs au Togo.

L'une des conséquences directes de ce « coup de force électoral » est la tension perceptible au Togo depuis la proclamation des résultats par la CENI, le 4 juin 2003, faisant craindre la persistance voire l'accentuation des violations des droits de l'Homme.

Le jour du scrutin et après la proclamation des résultats par la CENI, de violents affrontements ont opposé les forces de sécurité aux populations civiles à Lomé et dans les localités de Tsévié, Gbatope et Djangble. L'armée a fait usage de matraques, de gaz lacrymogènes et de balles réelles. Trois personnes ont été tuées tandis que de nombreux blessés graves ont été signalés dans les hôpitaux. On dénombre plusieurs arrestations

parmi les manifestants. Les personnes arrêtées seraient détenues dans des commissariats de police où elles sont régulièrement molestées et torturées.

Deux dirigeants de l'UFC, Patrick Lawson et Jean Pierre Fabre, ont été également arrêtés à deux reprises entre mai et juin avant d'être relâchés.

Tous les journalistes indépendants qui ont fait état des irrégularités qui ont entaché le scrutin ont été rappelés à « l'ordre ». D'autres ont été intimidés parce qu'ils ont repris dans leur publication des sources statistiques avancées par l'opposition et qui donneraient perdant le Général Eyadéma. Même les médias étrangers (RFI par exemple) se sont vus refuser l'autorisation d'assurer la couverture médiatique de l'événement. Les défenseurs des droits de l'Homme et des membres de la société civile qui ont voulu superviser le scrutin ont reçu des menaces et font l'objet d'intimidations.

Selon nos informations, des militaires soupçonnés d'avoir voté pour l'opposition ont été mis aux arrêts au lendemain du scrutin. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations persistantes faisant état d'enlèvements et de disparitions de militaires au sein des différentes casernes. Nous craignons que les autorités ne procèdent à une purge comme cela a été le cas en 1993 et 1998.

En outre, des militaires fortement armés sillonnent le pays et commettent des exactions sur les populations. Certaines sources indiquent également la présence de mercenaires étrangers venus renforcer les rangs de l'armée gouvernementale.

D'importants mouvements de populations sont signalés actuellement dans le pays et à proximité des frontières. Plusieurs centaines de personnes ont déjà fui le Togo pour se réfugier au Ghana, au Bénin et au Burkina Faso.

Nous dénonçons la violation par les autorités togolaises de l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques garantissant des élections libres et pluralistes.

Dans ce contexte, nous nous étonnons que le Président de la République française ait été le tout premier à envoyer un télégramme de félicitations au Général Eyadéma, sans même attendre l'approbation des résultats par la Cour Constitutionnelle togolaise.

Nous condamnons fermement toutes les formes de recours à la violence, d'arrestations et de détentions arbitraires, de tortures, de menaces et d'intimidation exercées par les autorités togolaises tendant à museler les libertés d'expression, d'opinion et de manifestation. Nous appelons les autorités à se conformer aux dispositions internationales relatives à la protection des droits humains, notamment celles de la Convention contre la torture et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifiés par le Togo.

Nous exigeons des autorités togolaises la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion, notamment Marc Palanga, Mazama Takassa, Kabassima Togbare et Agate.

Nos associations lancent un ultime appel à la communauté internationale et en particulier à la France, principale partenaire du Togo, afin qu'elles prennent leur part de responsabilités dans la recherche d'une solution pacifique à la crise que traverse ce pays. Il est nécessaire qu'une pression diplomatique et politique importante soit exercée sur le Général Eyadéma afin qu'il se conforme aux normes démocratiques, de l'État de droit et du respect des droits de l'Homme en général.

Le 13 juin 2003

ONG signataires :

ACAT France (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) ; Agir ensemble pour les droits de l'Homme ; Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT) ; Fédération internationale des Liges des droits de l'Homme (FIDH) ; Franciscans International ; Organisation mondiale contre la torture (OMCT) ; Secours Catholique/ Caritas France ; Survie.

Touche pas à mon despote !

Parmi les observateurs courtisans pilotés par l'Élysée, le cas de **Fodé Sylla**, président international de SOS-Racisme (cf. *Billets* n° 115), ne s'arrange pas. Certes, il dément l'extrait de lettre publié par *Le Monde*, où le Monsieur Afrique élyséen, Michel de Bonnacorse, le « remercie » d'avoir accepté cette observation-caution opportune. Mais si son honneur est atteint, Fodé Sylla peut porter plainte en diffamation : cela obligerait le quotidien à produire la missive.

Il avait une autre façon de sauver l'honneur : dénoncer le truquage et la fraude. Au lieu de quoi, il s'est rendu à Brazzaville chez un autre dinosaure chiracophile, le dictateur congolais Denis Sassou Nguesso. Selon *Le Monde* (07/06/2003), Fodé Sylla y aurait assuré que le Togo s'était engagé vers la démocratie – soutenu en cela par un autre parlementaire européen, Michel-Ange Scarbonchi. Les deux hommes appartiennent au groupe de la Gauche unitaire européenne (communistes et apparentés), qui a financé le voyage de Fodé Sylla !

Ce dernier a aussi mis en doute la crédibilité de Yannick Bigah, président de l'Action des chrétiens contre la torture (ACAT-Togo), qui a eu le courage de rédiger un rapport sur les exactions des forces de sécurité. Selon *Le Monde*, le député européen s'est demandé si Bigah n'était pas un imposteur, « à la recherche d'un visa »... Fodé Sylla serait-il à la recherche d'une ambassade, voire du portefeuille de la Coopération ?

Un tour... de passe passe

Omar Bongo a été séduit par le mode opératoire de la réélection d'Eyadéma. D'autant qu'il a le même profil d'impopularité dinosaurienne. La fraude, il connaissait déjà, mais l'élection à un seul tour, que de soucis en moins ! Eyadéma, il est vrai, s'est octroyé 57 % des suffrages, ce qui l'aurait de toute façon dispensé d'un second tour... Mais Bongo fait un peu plus attention à sa crédibilité.

Alors, le président de l'Assemblée nationale gabonaise a proposé fin mai une révision constitutionnelle instituant un scrutin à un seul tour. « *Dans un souci d'économie* », précise le quotidien pro-gouvernemental *L'Union*.

Coup d'État non désiré

Qu'est-ce qui animait les militaires qui ont failli renverser la dictature **mauritanienne** de Maaouya Ould Taya, le 8 juin – à part une hostilité farouche à ce régime ? Il est difficile de vérifier les accusations sur les attaches islamistes ou baasistes des putschistes (le Baas était le parti de Saddam Hussein) : ces étiquettes sont trop commodes pour être acceptées sans précautions. *La Lettre du Continent* (12/06/2003), de son côté, tend à réduire le putsch au sursaut d'un groupe de tribus exclues « de tous les circuits économique-financiers tenus par les hommes d'affaires proches d'Ould Taya. » D'autres sources fournissent des analyses moins réductrices.

Ce qui est sûr, c'est que ce coup d'État n'était ni attendu, ni souhaité, à l'inverse de celui du général Bozizé en Centrafrique. Mobutu a longtemps bénéficié de la protection d'une troïka : Bruxelles, Washington, Paris. C'est clair désormais, Ould Taya a aussi la sienne, où Israël remplace la Belgique. Chacun des trois pays a voulu contribuer au retournement de la situation, après que les

putschistes aient pris le Palais présidentiel, l'État-major, l'aéroport et la Télévision.

Ould Taya se serait réfugié à l'ambassade de France, d'où il aurait mené la riposte. Les Israéliens auraient aidé à détruire les chars des insurgés. Et les Américains auraient communiqué leur expertise et leurs renseignements. Bref, ce régime est d'intérêt stratégique. Et bientôt pétrolier – avec, peut-être, de gigantesques réserves de gaz.

Dès le 17 juin, Dominique de Villepin filait à Nouakchott « *saluer le Président de la République, et témoigner le soutien et la solidarité de la France à un pays avec lequel elle entretient des relations anciennes et de qualité.* » Rappelons que ce Président a commis entre 1990 et 1991 une série de crimes contre l'humanité à l'égard de ses militaires noirs. La « *qualité France* » ?

La FIDH et l'association sénégalaise RADDHO, qui demandaient le respect des droits de l'Homme dans la gestion des suites du putsch, se sont fait rabrouer par Nouakchott. Le pire est à redouter.

Pas pour François Soudan : on savait ce pilier de *Jeune Afrique* très lié au régime mauritanien. Mais il se lâche dans son article du 15 juin, : « *ce pays est, aux yeux des bailleurs de fonds, une success story prometteuse* » (alors que la Mauritanie est elle aussi pillée) ; « *le pouvoir, et tout particulièrement son chef, a démontré sa cohésion, son courage face à l'épreuve* » ; le « *maintien du processus démocratique* » est assuré ; « *Maaouyia Ould Taya bénéficie d'un nouvel état de grâce qui ne pourra que faciliter sa réélection. Son image et son aura personnelles sortent renforcées de la crise* », etc.

Artémis sur le fil

Le nouvel engagement de la France au Congo-Kinshasa, a proximité du Rwanda, est un événement de toute première importance – souligné comme tel dans le discours-programme de Dominique de Villepin (voir *Ils ont dit*). Pour poser le problème et éclairer le contexte, il nous a paru plus simple de nous référer au communiqué publié à cette occasion par *Survie* :

Communiqué de *Survie*, le 10 juin 2003

La France et l'ONU dans l'est du Congo-Kinshasa (opération « Artémis ») :

- sauver les vies menacées, donc élargir le mandat au-delà de Bunia,
- bannir la tentation d'une complicité récidivée avec des forces criminelles, voire génocidaires
- amener les massacreurs devant la Cour pénale internationale.

En Ituri, au nord-est du Congo-Kinshasa, plus de 50 000 civils ont été tués en cinq ans dans des affrontements ethniques, attisés par des stratégies machiavéliques qui guignent les richesses de cette province (or, pétrole, bois, etc.). Après cette longue série de crimes contre l'humanité, voire d'actes de génocide au sens juridique du terme, le Secrétaire général des Nations-unies, Kofi Annan, s'est décidé à requérir une force internationale intérimaire d'urgence.

La France a répondu présente, avec plus d'une dizaine d'autres pays. Elle fournit plus de la moitié des 1 400 hommes de cette opération *Artémis* et en assume le commandement. Nous ne le lui reprocherons pas, malgré son lourd passif dans la région : les alternatives efficaces ne sont pas légion. Mais nous contestons le mandat beaucoup trop limité de cette intervention et tenons à exposer préventivement les risques de très graves dérives.

L'objectif annoncé **limite les ambitions "humanitaires" d'Artémis à la ville de Bunia**, à l'aéroport desservant cette ville et aux rassemblements de réfugiés qui s'y trouvent : les rescapés de précédents massacres, ou les personnes qui ont pu fuir à temps les lieux où ces massacres sont commis, mais non **ceux qui n'ont aucune chance de rejoindre un quelconque asile**.

Il y a neuf ans, une partie de la presse française relayait une information biaisée sur le génocide en cours au Rwanda. À présent, et depuis des semaines, la majorité de la presse française évoque les récents « massacres à Bunia » (la capitale de l'Ituri) en les attribuant à la seule milice hema – l'UPC de Thomas Lubanga. Or ces massacres sont très loin d'être les premiers, il y en a eu de plus graves hors de la capitale, souvent commis contre les Hema. Quand on sait que, dans cette région proche du Rwanda, l'instrumentalisation de l'ethnisme tend à assimiler les Hema à des Tutsi, et une autre composante de la population locale, les Lendu, à des Hutu, on mesure les effets de cette information partielle. On pourrait même en suspecter l'objectif...

À Nyankunde, le 5 septembre 2002, quelque 1 200 Hema, hommes, femmes, enfants, malades, ont été massacrés par un sous-groupe lendu (à notre connaissance, seule la presse allemande en a parlé, notamment *Die Tageszeitung*, suite à une enquête de l'association Human Rights Watch). Entre 300 et 1 000 civils hema ont été assassinés le 3 avril, à Drodro. Dans les deux cas, le mode opératoire est celui du génocide de 1994, avec un usage intensif de la machette. Selon le quotidien ougandais *The New Vision*, 253 Hema, dont 57 enfants, ont été tués le 31 mai à Kyomya. Certains dans leur lit d'hôpital, comme cela avait été le cas à Nyankunde. Ces trois massacres, parmi d'autres, ont eu lieu dans une zone proche du lac Albert, probablement très riche en pétrole. Les milices lendu qui les commettent sont les alliées d'une faction politico-militaire congolaise, le RCD-ML, elle-même alliée au pouvoir de Kinshasa, lui-même très fermement soutenu par la France...

Le même pouvoir de Kinshasa, soutenu par la France, arme directement ou indirectement depuis cinq ans les forces rebelles hutu rwandaises, soit entre 15 000 et 20 000 hommes. Dans un récent rapport, l'International Crisis Group (ICG), peu suspect de complaisance envers le pouvoir rwandais, assure qu'elles sont « *clairement un mouvement révisionniste, voire négationniste du génocide* [d'un million de Tutsi en 1994] ».

Il ne s'agit pas ici de simplifier une situation très complexe, ni d'exonérer l'une des parties qui s'affrontent en Ituri : dans ce conflit aux racines anciennes, toutes les factions ont à un moment ou un autre perpétré des massacres. À Bunia en particulier, où des civils hema et lendu ont été successivement ou simultanément assassinés. Toute la région est sous la botte de seigneurs de la guerre assassins et prédateurs, agissant pour leur compte et celui de parrains congolais ou étrangers. Thomas Lubanga, le leader hema de l'UPC, est à ranger, comme d'autres, dans cette catégorie.

Mais si, à la tête d'*Artémis*, la France devait trahir son mandat international en prenant, comme en 1994, le parti de ceux qui conservent un mode opératoire génocidaire, elle n'en serait que plus disqualifiée. On lui rappellerait sûrement qu'elle ne s'est toujours pas excusée d'avoir au Rwanda, durant tout le génocide de 1994, soutenu diplomatiquement, militairement et financièrement ceux qui le commettaient.

Par contre, la crédibilité des discours français en faveur du droit international remonterait si Paris faisait réellement sien ce propos du responsable (français) des opérations militaires de l'ONU, **Jean-Marie Guehenno : les atrocités et les crimes commis en « Ituri ne resteront pas impunis. Leurs auteurs sont connus et identifiés. On attend que la situation se stabilise sur le terrain pour qu'ils soient traduits devant la justice internationale.** » Nous comptons sur les pays autres que la France, engagés dans cette mission d'urgence internationale, pour le rappeler au chef des Armées françaises, le Président Jacques Chirac : tous les auteurs d'atrocités relevant des statuts de la Cour pénale internationale doivent être amenés devant cette Cour. La France a montré récemment qu'elle était capable de rompre avec un allié criminel contre l'humanité, le libérien Charles Taylor.

Si tel est le cas dans l'est du Congo-Kinshasa, il faudra alors que l'ONU aille au bout de la **prévention des actes de génocide**, en dissuadant très fermement, **dans l'ensemble de la province de l'Ituri, mais aussi au Kivu**, tous ceux dont les massacres ethniques sont devenus un mode d'existence. Là encore, l'exemple du Liberia et de la Sierra Leone montre qu'une prise de conscience (trop) tardive peut finir par interrompre les

spirales de l'impunité.

À la date du 20 juin, nous n'avons pas observé de dérapage caractérisé. Mais, dans la partie d'enfer que jouent les trois capitales Kinshasa, Kampala et Kigali, le commandement d'Artémis privilégie à Bunia l'autorité mise en place par les deux premières contre la troisième : la Commission de pacification de l'Ituri (CPI) – avalisée par l'ONU. Or, au-delà de tout juridisme, il n'y a pas de paix possible dans la région ni de fin des massacres si l'on méconnaît les intérêts vitaux de l'un des principaux belligérants. Sauf à vouloir l'éliminer, ce qui est un autre agenda.

Disparus du Beach : ça continue !

Comment saborder l'instruction menée à Meaux sur l'affaire des « disparus du Beach », un crime contre l'humanité commis en 1999 à Brazzaville par le clan Sassou ? La FrancAfrique, spécialiste des étouffements judiciaires, pensait tenir l'idée de génie – exposée en long et en large par Jacques Vergès, l'avocat de la présidence congolaise et des sous-sols de l'Élysée : la justice française se mêle de ce qui ne la regarde pas, elle ne respecte pas la justice d'un État souverain.

Et le **Congo-B** de traîner la France devant la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, lui demandant de statuer en urgence pour empêcher « l'irréparable ». Avec l'espoir que la CIJ laisserait la justice congolaise traiter le dossier... « Les autorités françaises », selon *Le Monde* (18/06/2003), espéraient sans doute elles aussi que La Haye « les débarrasserait de l'affaire ».

La Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) s'est beaucoup mobilisée pour qu'il n'en soit pas ainsi. Et la CIJ n'est pas tombée dans le piège de l'instrumentalisation. Par 14 voix contre 1, elle a tranché en faveur des magistrats de Meaux, qui instruisent sur la base de leur compétence universelle en matière de crimes contre l'humanité : leur travail ne fait courir aucun risque ou préjudice « irréparable » aux autorités congolaises.

Cette décision ne juge pas au fond. Elle a néanmoins été fêtée comme une victoire par les démocrates congolais et les défenseurs des droits de l'Homme.

Paris achète les droits de l'Homme

L'on se souvient que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avait osé organiser fin avril un grand raout francophone des droits de l'Homme à **Brazzaville** (Billets n° 114). Avec quels appuis, se demandait-on ? « Face aux réticences pour cette manifestation d'un certain nombre d'États bailleurs de fonds de l'OIF, c'est Paris qui a mis la main à la poche », révèle *La Lettre du Continent* (29/05/2003). Autrement dit, c'est Chirac qui, avec nos impôts, a payé ce sucre d'orge à son pote Sassou.

Taylor lâché et inculpé

Nous décrivions dans notre numéro précédent un changement de cap considérable de la FrancAfrique : le lâchage par Paris de Charles Taylor, le criminel président du **Liberia**, après 16 années d'une alliance sordide (nouée autour de l'assassinat de Sankara). Cela a aussitôt débloqué l'action de la « communauté internationale » : le 4 juin, Taylor était inculpé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité par le Tribunal international pour la Sierra Leone (où les affiliés de Taylor ont sévi).

En même temps, les rebelles libériens du nord-ouest (le LURD) et du sud-est (le Model) menaient ce qu'ils pensaient être l'offensive finale contre la capitale libérienne, Monrovia. Mais Taylor sait encore recruter des milices fraîches (façon de parler, puisqu'elles sont droguées). Il va peut-être réussir à prolonger le calvaire de son pays. Il semble cependant qu'il n'ait plus guère d'amis pour l'y aider.

Gbagbo armé jusqu'aux dents

Tandis que se dissipe la nuisance libérienne dans l'Ouest de la **Côte d'Ivoire** et qu'une partie des Ivoiriens, militaires inclus, opère une réconciliation pragmatique, à petits pas, le président Gbagbo continue de rêver de revanche. Il s'endette et s'arme à tout va, par des voies obscures : la peu recommandable CIBC, question finances (voir ci-après) ; et, question armes, une vieille connaissance franc africaine, l'ex-gendarme de l'Élysée **Robert Montoya**.

Cet homme de services (avec un petit ou un grand S ?) fait dans la « sécurité ». Il est chez lui à Lomé, près d'Eyadéma, où est basée sa société SAS Togo. Il a été le premier, depuis octobre 2002, à faire le pont entre le régime Gbagbo et les vendeurs d'armes est-européens – pour des hélicoptères de combat, des mortiers, des mitrailleuses, des kalachnikov, des obus, des roquettes, etc.

Montoya dispose à cet effet d'une société de transport, Darkwood Ltd, basée à Gibraltar (encore un paradis fiscal !). Il travaille avec un colonel à la retraite, Daniel Taburiaux, et une petite compagnie aérienne togolaise, Transtel, dirigée par le Belge Jean-Pierre Moraux, un ancien du Zaïre (*JAL/Intelligent*, 08/06/2003). Ces pedigrees, plus l'implantation togolaise, impliquent très probablement un feu vert à Paris. Les pro-Gbagbo n'y seraient donc pas si démunis de soutiens ?

Abidjan se gave aussi d'armes est-européennes par une filière **israélienne**. L'intermédiaire est cette fois l'ancien conseiller à la sécurité de Mobutu, Honoré Gbanda, passé chez Gbagbo (*La Lettre du Continent*, 12/06/2003). Encore une référence !

Question propagande, le Président ivoirien ne manque pas une occasion de faire dire par un proche tout le mal qu'il pense des accords de Marcoussis. Le plus incendiaire de ses fans, Charles Blé-Goudé, devait être reçu mi-juin à Washington par le sous-secrétaire d'État aux Affaires africaines, Walter Kansteiner. Un voyage organisé par un réseau de pasteurs américains lié à Simone Gbagbo (*JAL/Intelligent*, 01/06/2003). Les États-Unis se ménagent une capacité de nuisance anti-française en Côte d'Ivoire !

CIBC agricole

En 1992, dans un dédale de paradis fiscaux, une série de montages financiers impliquant les filiales genevoises d'Elf, des intermédiaires douteux et des banques gouluées ont grugé le **Cameroun** de plus de 250 millions de dollars (*La Lettre du Continent*, 29/05/2003). Parmi ces banques, la sulfureuse **CIBC** (Canadian Imperial Bank of Commerce), en pointe dans "l'évaporation" de l'argent du pétrole et de la dette. Au Congo-Brazzaville, entre autres. Mais aussi, tout récemment, en Côte d'Ivoire. La

“canadienne” CIBC est basée à Genève... CIBC est, par hasard, l'anagramme de BCCI – la célèbre narcobanque pakistano-saoudo-CIA.

Pour afficher ses prétentions dans la “finance internationale”, le **Crédit agricole** a racheté la CIBC et le Crédit foncier de Monaco. Le second est l'une des banques attirées de la Corsafrique et de la maison Pasqua. La première a encore servi, récemment, à faire s'envoler 8 millions d'euros de la trésorerie d'AirLib. Mais la commission parlementaire d'information sur la faillite d'AirLib n'a pas été jusqu'à se demander ce que faisait dans cette affaire le très chiraquien Crédit agricole.

Le Khalifa de la Générale

La **Société Générale** adore aussi les pourcentages sur le brut africain et les spéculations françafricaines. Elle s'en mord parfois les doigts. Elle avait assez d'expérience du microcosme **françalgérien** pour savoir la nature mafioso-barbouzarde du groupe Khalifa. Elle lui a pourtant laissé prendre 29 % du capital de sa filiale algérienne... La débâcle de ce partenaire peu présentable ne va pas relever l'image de la Société.

Cher Angola

D'un côté, le régime angolais est pointé du doigt pour le vol d'une part considérable de l'argent du pétrole (plus d'un milliard de dollars par an). Les poursuites du juge Courroye contre ses “représentants” Falcone et Gaydamak ternissent son image, après d'autres poursuites similaires en Suisse. Le dictateur Dos Santos menaçait de son ire la France et l'Helvétie.

Mais Genève a relégué le procureur anti-corruption Bertossa. La Confédération lui prépare pour fin juin un accueil royal (pas comme celui réservé aux contestataires du G8). L'un des principaux prédateurs du continent africain sera invité, au Forum de Crans Montana, à discourir sur le thème : « *Démocratie et gestion transparente des affaires publiques et investissements étrangers en Afrique* » ! (*La Lettre du Continent*, 12/06/2003)

La France n'est pas en reste. Trois de ses principales banques (**BNP-Paribas**, la **Société Générale** et **Natexis**, plus la belge Fortis) ont monté un prêt de 1,15 milliards de dollars à la compagnie pétrolière publique Sonangol – qui participe à la gabegie. Un prêt gagé sur l'extraction future (l'un des principaux leviers de la prédation). Si Sonangol avait sollicité les prêteurs internationaux, plus sourcilieux sur l'usage de l'argent, cela lui aurait coûté quelque 3 % de moins d'intérêts par an : le prix de l'opacité.

Le pétrole gagé sera vendu à une quarantaine d'acheteurs pré-désignés. Mais, en cas de désaccord sur les prix, Sonangol pourra se rabattre sur... **Glencore**, le célèbre flibustier du commerce international.

Il n'y a pas que la Chiraquie et les banques françaises pour chérir l'Angola. L'Internationale socialiste continue de considérer comme l'un des siens le parti de Dos Santos (le MPLA) ! C'est ce qu'aura rappelé, accessoirement, l'interdiction d'un colloque “socialiste” qui devait se tenir dans la capitale guinéenne, à l'initiative de Guy Labertit (**PS** français), de l'opposant guinéen Alpha Condé et du MPLA.

On s'étonnera moins de l'indulgence du PS face aux services rendus à la dictature angolaise par Jean-Christophe Mitterrand ou Jacques Attali, via le tandem Falcone-Gaydamak. Et, plus généralement, face à la grande corruption françafricaine et aux paradis fiscaux. Au nom du “réalisme”, propre à un “parti de gouvernement”.

Avec toutes ces bonnes manières, et malgré l'impudence du juge Courroye, Total a pu lancer le développement du champ pétrolier Dalia, au large de l'Angola. Production prévue : 12 millions de tonnes par an, du même ordre que la production totale du Gabon ou du Congo-B !

Le prisonnier de Guelleh

À **Djibouti**, la base militaire va bien, mais pas les Djiboutiens. Ils manquent de tout, notamment de la liberté de protester. Leur “Président”, le policier Ismaïl Omar Guelleh (IOG), y veille. Daher Ahmed Farah (DAF), un journaliste et militant politique d'opposition (cf. *Ils ont dit*), a été envoyé dans la sinistre prison de Gabode pour avoir dénoncé quelques fauteurs de corruption et de gabegie. Jugé le 28 mai, il a vu sa condamnation assortie du sursis grâce à l'assistance d'un avocat français (d'*Avocats sans frontières*). Le juge d'instruction a fini par le libérer. Puis le procureur l'a réembastillé à Gabode, préventivement, pour une autre “offense” aux autorités.

Paris ne trouve rien à en dire. L'Élysée s'emploie au contraire à protéger IOG des remontrances qui pourraient être lancées à son encontre, notamment dans les instances internationales. Sans doute en raison de l'intérêt stratégique de Djibouti – que lorgnent aussi les États-Unis, autre fan de ce petit pays.

Ainsi M^e Francis Szpiner, l'avocat élyséen, continue de beaucoup se dépenser pour étouffer l'affaire du juge Borrel, probablement assassiné par des sbires d'IOG. Il a fait condamner par contumace, à Djibouti (ce n'est pas très difficile), un témoin clef de cette affaire, Mohamed Saleh Alhoumekani. Pour « *diffamation* ». IOG serait, selon M^e Szpiner, victime d'une « *médiocre conspiration politico-médiatique* » (*Marchés Tropicaux*, 16/05/2003).

Le même Szpiner s'investit aussi à Toulouse (en mission élyséenne ?) pour tenter d'enrayer les développements « politico-médiatiques » de l'affaire Alègre, où sont évoqués des magistrats qui ont eux aussi essayé de noyer l'affaire Borrel.

Émissaire

La Lettre du Continent du 29 mai nous présente le parcours édifiant d'un « aventurier du jeu africain », Olivier Bazin. Familier du pouvoir **tchadien**, il cogère à N'Djaména le casino et deux boîtes de nuit. Il a passé une bonne partie du printemps à Bangui, dans le sillage des troupes tchadiennes qui ont permis au général Bozizé de renverser Patassé : il était chargé d'obtenir pour le clan Déby des places dans les filières du diamant et du bois **centrafricains**. Échec. Ces places-là sont trop bien tenues. Bazin est donc reparti, via Paris, « en compagnie de deux diamantaires d'Anvers ». « Il serait également associé au tenancier du casino de **Lomé** ».

Morceaux choisis en Françafrique.

Total a tout faux

Total ne cesse d'expliquer que sa présence en **Birmanie**, dans l'extraction du gaz et son transport par pipeline jusqu'en Thaïlande, contribue au bien-être de la population et à une évolution politique favorable. La dictature locale, gavée des revenus de la drogue et du gaz, vient de montrer qu'elle préférerait continuer à terroriser le peuple. Le 30 mai, ses miliciens ont massacré près de 80 militants de la Ligue nationale qui, avec son leader Aung San Suu Kyi, a recueilli 80 % des suffrages lors des dernières élections libres. Aung San Suu Kyi a été blessée et emprisonnée. Total a abandonné le sigle Elf, mais pas le goût des dictatures sordides.

Le « complot »

À Washington comme à Paris, les méthodes impérialistes de désinformation sont les mêmes. L'on vous dit d'abord qu'il n'y a plus d'impérialisme, mais seulement des interventions bienfaites, au nom de l'humanitaire et de la démocratie. C'est être adeptes de l'anti-France ou de la « théorie du complot » que d'évoquer les aspects non-philanthropiques de l'œuvre d'Elf ou les bénéfices néocoloniaux de la Françafrique. C'était faire preuve d'antiaméricanisme primaire que de contester les raisons « urgentes » d'attaquer l'Irak.

Sauf que désormais, en l'absence des armes de destruction massive qui « contraignaient » George Bush à conquérir les champs de pétrole irakiens, des parlementaires américains et britanniques vont eux-mêmes jusqu'à évoquer « *la plus grande manœuvre d'intoxication de tous les temps* ». Même le secrétaire d'État adjoint à la Défense, le faucon Paul Wolfowitz, admet que cette histoire d'armes fatales n'était qu'un prétexte : il fallait bousculer les réticences « bureaucratiques » de tous ceux pour qui le droit international a encore un sens. Bref, il avoue avoir comploté contre le droit international.

Nous ne ferons pas ici le procès des médias US et britanniques qui ont gobé ces bobards – les rapports minables et les vieilles photos produits par leurs gouvernements – puis attisé la fièvre guerrière. Observons seulement que, quand on est capable d'avalier quelque chose d'aussi énorme, c'est sans doute qu'il y a eu des précédents – cette capacité de censure et d'aveuglement si bien documentée dans *Black List* (cf. *Billets* n° 115, *Lire*).

Nous ne ferons pas la leçon aux Anglo-Saxons, parce que les médias français sont capables du même suivisme, du même entrain à discréditer toutes les enquêtes ou interrogations dérangeantes. C'est qu'ils opèrent en majorité dans le cadre d'une soumission ou d'une résignation globales face à ce que l'éditorialiste de *Libération* Patrick Sabatier appelle « *une évidence incontestable* » : « *seuls les États-Unis ont les moyens militaires de faire régner l'ordre. [...] Le "monde multipolaire" [...] n'est pour l'heure qu'un concept. Et l'islamo-terrorisme [...] représente la plus grande menace actuelle pour la sécurité des démocraties* » (05/06/2003). Comme si « la plus grande menace » n'était pas d'accepter la logique des tenants de cet « ordre », de plus en plus injuste, impudent, escroc, mensonger !

L'eau d'Évian

Il n'était pas difficile de le prévoir : Jacques Chirac ferait profil bas au **G8**, et donc toutes les velléités de contester la loi du plus fort passeraient à la trappe. La France se replace dans une position de sous-traitant indiscipliné. Le 1^{er} juin, en plein G8, tandis qu'à Évian Chirac serrait la main de Bush, son ministre des Affaires étrangères désertait ce sommet de la diplomatie. L'inspirateur du « veto » français contre un aval onusien de l'agression de l'Irak s'affichait à la tribune du tournoi de tennis de Roland-Garros !

Le G8 cédait sur presque tout aux pressions américaines. Les 45 millions de personnes atteintes du sida n'auraient que des brouilles, comme l'Afrique et les pays endettés. Par contre, les signataires de la déclaration finale « *n'oublieront pas les risques de prolifération* » de l'industrie nucléaire iranienne. Commentaire d'un « haut responsable » US : le G8 a donné son feu vert pour une intervention militaire éventuelle ! (*Libération*, 05/06/2003)

Pour ou contre les paradis fiscaux

Ex-patron d'Andersen en France (le célèbre cabinet d'audit emporté dans la tourmente d'Enron), Aldo Cardoso propose, dans son livre *L'Anarchie libérale* (Fayard) d'interdire les paradis fiscaux, la face la plus honteuse de la mondialisation. Si même les serviteurs du capitalisme le disent...

La Suisse, par contre, s'est félicitée le 3 juin de ce que l'accord adopté la veille par l'Union européenne garantisse la pérennité de son secret bancaire.

Fin mai, le président de la Convention européenne, Valéry Giscard d'Estaing, avait fait assez de concessions aux Britanniques pour que le ministre Peter Hain crie victoire : « *Il n'y aura pas d'harmonisation fiscale ! [...] Nous enterrons une fois pour toutes les délires d'un super-État à Bruxelles* » (*Libération*, 27/05/2003).

Cependant, la Constitution européenne proposée par la Convention permettrait « à un million de citoyens, issus d'un nombre significatif d'États membres, de demander à la Commission européenne de présenter une proposition de loi appropriée » (*Le Monde*, 14/06/2003). Pourra-t-on demander la rupture des liens entre les banques européennes et les paradis fiscaux ?

Bons points

– **Charles Pasqua** est inexplicablement dispensé de procès Elf, alors qu'il était au cœur du système. Ce manitou de la République souterraine y a initié son fils Pierre, avec feu l'ami Étienne Leandri. Il semble que le juge Courroye ait désormais suffisamment de preuves pour inquiéter une trop longue impunité. Le père est sous la menace de la Cour de justice ; le fils, convoqué par le juge, devra quitter son abri tunisien ou faire l'objet d'un mandat d'arrêt international.

– C'est l'ancien président de la Ligue **centrafricaine** des droits de l'Homme qui a été élu président du Conseil national de Transition, organe législatif intérimaire dans l'attente des élections promises par le général Bozizé. On a connu pire, après un coup d'État.

– Chaque année, lors du réexamen de sa coopération avec le **Burkina**, le **Danemark** pose la question des suites judiciaires de

l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Comme le régime Compaoré ne veut pas avouer sa responsabilité, totale, il fait dormir la justice. Et les Danois d'observer : « *Le fait que ce cas reste irrésolu n'est pas bon signe pour la justice du pays* ». La coopération dano-burkinabè en pâtit, mais l'impunité n'est pas bénie (*L'Indépendant*, 20/05/2003). Avis à la coopération française.

– Le général James Kazini, commandant en chef de l'armée ougandaise, avait été désigné par un rapport de l'ONU comme l'un des organisateurs et bénéficiaires de l'exploitation des ressources minières et forestières du Congo-Kinshasa, où il dirigeait les troupes de son pays. Il a aussi contribué à y semer un chaos milicien sanglant. Une commission judiciaire ougandaise a confirmé les accusations de l'ONU. Le général a été limogé et passera en conseil de guerre.

Certes, il n'est pas le seul **Ougandais** coupable ; il pourrait même être un bouc émissaire. Mais ce n'est pas tous les jours que la sanction remonte aussi haut.

– Le procureur de la **Cour pénale internationale** a pris ses fonctions le 16 juin, moins de 5 ans après le vote du Traité de Rome. 90 pays ont déjà ratifié ce Traité, malgré l'obstruction et même les menaces des États-Unis.

– Le 28 mai, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a réussi à faire adopter par consensus une résolution "Droits de propriété intellectuelle, innovation et santé publique" qui invite « *instamment les États membres à réaffirmer que les intérêts de **santé publique** sont prioritaires aussi bien dans les politiques pharmaceutiques que dans les politiques de santé.* » Cela n'a l'air de rien, mais c'est une victoire politique des pays du Sud avant la reprise des négociations à l'OMC (Organisation mondiale du Commerce). Devant l'hostilité générale, les États-Unis ont dû retirer un projet de résolution reprenant point par point les arguments de l'**industrie pharmaceutique**. (*Le Monde*, 30/05/2003).

Fausse notes

– Dans la familiarité avec Jacques Chirac, difficile de faire mieux que la famille royale **marocaine**. Or le roi Mohamed VI renoue avec les mœurs répressives de son père Hassan II : pour quelques satires et dessins irrévérencieux, Ali Lamrabet, directeur des hebdomadaires *Demain* et *Doumane*, a été condamné en appel à 3 ans de prison ferme. Il a la double nationalité, française et marocaine. Il est très affaibli par une longue grève de la faim. C'est très mauvais pour l'image de la monarchie. Et Jacques Chirac n'y peut rien ?

– Le riche ex-dictateur malgache, Didier Ratsiraka, peut tranquillement préparer sa revanche à Paris. Un mystérieux "Collectif **malgache** pour l'information" (disons plutôt la propagande déstabilisatrice) a pu se payer les services d'une agence de communication, BG Presse, pour distiller des communiqués (*Jeune Afrique/ L'Intelligent*, 25/05/2003).

– Jacques Chirac n'oublie jamais la famille **Dassault**. Marcel, qui fut un temps le plus grand corrupteur français, lui a mis le pied à l'étrier. Il n'a jamais été chiche en rétrocommissions, pas plus que son fils Serge. La firme Dassault commençait à manquer de commandes. Le gouvernement français vient donc de lui confier son prototype d'avion de combat sans pilote, avec un premier chèque de 300 millions d'euros. Selon un industriel, la commande « *signifie que le pouvoir d'influence de Serge Dassault sur le gouvernement est toujours aussi fort* » (*Libération*, 18/06/2003). La Chiraquie se souvient qu'il contrôle *Le Figaro* et *L'Express*.

– L'un des handicaps majeurs de l'aide publique au développement (**APD**), l'aide française en particulier, est sa « liaison » à des achats de biens et services chez le donateur. Les spécialistes préconisent donc depuis longtemps une aide « déliée », et l'Union européenne voudrait pousser à un « déliement intégral ». Lors d'une récente réunion ministérielle, il a donc été convenu qu'« *un déliement intégral de l'aide peut être envisagé au cas par cas lorsque des circonstances géographiques et/ou exceptionnelles spécifiques, dûment justifiées, sont constatées* » (*La Lettre du Continent*, 12/06/2003). Autrement dit, l'aide restera liée, sauf exception dans l'exception...

– En matière de prisons, les Chiraquiens font un complexe par rapport aux Américains : là-bas, on emprisonne 1 % des adultes (un jeune noir sur cinq), pour un oui ou pour un non, et l'on recourt massivement à l'entreprise privée pour construire et gérer les prisons. Dans le gouvernement Raffarin, un secrétariat d'État a été voué à combler ces retards.

Patatras ! Le titulaire de ce noble portefeuille, **Pierre Bédier**, est accusé d'avoir, durant plusieurs années, perçu de gros pots-de-vin. Ira-t-il en prison préventive ? Que nenni ! Il faut avoir volé cent fois moins, dans une banlieue. Et puis le corrupteur présumé est un homme d'ordre : ex- associé de Bédier, Michel Delfau embauchait jadis d'anciens tueurs de l'OAS (la milice hostile à l'indépendance de l'Algérie) pour mater les ouvriers de Peugeot. Il roulait en Maserati-SM et avait un compte à la banque Rothschild (*Le Canard enchaîné*, 11/06/2003). La réalité dépasse la fiction... Mais ça ressemble à un roman noir.

Rappelons que ce Bédier voulait être ministre de la Coopération. Genre garde-chiourme et valises à billets ?

– La multinationale pharmaceutique franco-allemande **Aventis** a annoncé l'arrêt de ses recherches sur les maladies anti-infectieuses et la fermeture, à Romainville, du seul pôle français en ce domaine (un millier de salariés). L'enjeu ne concerne pas que la France : les nouveaux médicaments en ce secteur vital risquent de bientôt tous dépendre de la recherche aux États-Unis, un pays dont on connaît le peu d'intérêt pour les malades et les maladies du Tiers-monde.

Les syndicats d'Aventis ont bâti un très remarquable projet alternatif, « Nereïs », associant recherche publique et prestations de services aux petites et moyennes entreprises. Pour le soutenir, consulter le site <http://www.nereis-sante.com>.

(Achévé le 22/06/2003)

Les retraites, l'affaire Elf, et les "paradis" sur terre

Le débat sur la réforme des retraites tourne autour d'une question : y a-t-il ou non fatalité à faire porter la quasi-totalité de l'effort sur les salariés (allongement de la durée du travail et baisse des pensions) ? Non, a répondu René Passet dans *Libération* du 11 juin, avec force arguments sur l'histoire et les perspectives du partage des revenus de la production. Oui, lui ont rétorqué le lendemain les économistes Élie Cohen, Jean-Paul Fitoussi et Jean Pisani-Ferry. Au cœur de leur démonstration, ces deux mots : « *concurrence fiscale* ». Ils sont aussi au cœur des agressions que va subir dès l'automne le système français de Sécurité sociale.

Toutes les conquêtes sociales depuis deux siècles, tous les cercles vertueux d'un "modèle européen" fondé sur un haut niveau de biens publics (éducation, santé, droit du travail, etc.) sont liés à la question du niveau optimal des « prélèvements obligatoires » (impôts, taxes, cotisations...). Ce choix éminemment politique, de même qu'une modération relative de l'éventail des revenus après impôts, sont dégradés au rang de contrainte technique depuis ce qu'on appelle le triomphe de l'ultralibéralisme (Reagan, Thatcher...). Or ce triomphe correspond à l'essor exponentiel des paradis fiscaux – ces « mondes sans loi » par où transitent désormais la moitié des transactions financières internationales, dont la grande corruption et le blanchiment de l'argent du crime.

Les paradis fiscaux, bien sûr, ont d'abord pour vocation de détruire le fisc, au sens large – ces prélèvements qui financent la solidarité collective (jusqu'aux retraites) et la production de biens de civilisation. L'Europe était légitimement fière de ce système. Les Français y restent très attachés. Dans *La Tribune* du 17 février 2003, Jean-François Couvrat leur lance un ultime avertissement : avec les dernières concessions européennes aux paradis fiscaux, « on considérera bientôt avec une curiosité attendrie le particulier qui acquitte l'impôt sur ses revenus d'épargne, ou la firme multinationale normalement taxée sur ses revenus d'activité. Comment résister à la tentation de frauder le fisc, lorsqu'il suffit de suivre la foule vers d'accueillantes échappatoires, ces paradis fiscaux et autres centres offshore où pas moins de 5 000 milliards de dollars ont élu domicile ?¹ [...] Comment expliquer que les plus puissants États, se sachant ainsi spoliés depuis si longtemps et connaissant parfaitement les clés de leur infortune, n'aient pas réussi à y mettre fin ? » L'affaire Elf contient une partie de la réponse.

Son procès porte un diagnostic impitoyable. Non seulement il s'avère que les « chefs d'État » des principaux pays pétroliers africains sont les salariés (les « abonnés ») de la compagnie pétrolière française, et donc qu'ils la servent plutôt que leur pays ; mais les prévenus, sans donner de nom, ont confirmé l'ampleur de la corruption des décideurs politiques français.

Pourquoi aucune personnalité politique d'envergure, ou presque, n'a-t-elle depuis quarante ans dénoncé le scandale de la confiscation de l'indépendance de nos ex-colonies, en particulier le soutien aux pétrodicateurs qui écrasent et spolient leur propre pays ? Loïk Le Floch-Prigent, l'ex-PDG, l'a expliqué au tribunal, le 31 mars : l'argent d'Elf a aussi servi à « faire taire » des hommes politiques français. Et à empêcher qu'ils ne divergent sur la continuité du système : « Il fallait que le vaisseau France soit avec nous. Particulièrement en Afrique où, si on rentre dans un combat socialistes contre gaullistes, on ne sait plus ou on va. »

Selon les déclarations des accusés et les enquêtes judiciaires en cours, tout indique que le soudoiment continue : les tentations sont les mêmes, les moyens de dissimulation, dans les paradis fiscaux, sont de plus en plus performants. En affichant son intention de ne pas poursuivre les bénéficiaires politiques des détournements de fonds visés par le procès, le parquet de Paris conforte l'impunité. Le péril est mortel pour notre démocratie, dont sont déjà dégoûtés trop de citoyens français.

Seule une minorité de Français, peut-être, veut savoir que le « système Elf » est un feu vert à la souffrance et à la mort de millions d'Africains, victimes de guerres civiles ou d'agression, du vol de l'argent des hôpitaux et des médicaments, et des escroqueries les plus incroyables. Un système à irresponsabilité illimitée, entièrement fondé sur la multiplication des paradis fiscaux, de leur secret bancaire et leurs sociétés-écrans. Certains des maux que diffusent ces "paradis" semblent ne concerner que le Sud : les spéculations criminelles sur les matières premières et sur la dette, les recrutements de mercenaires. Mais d'autres nous atteignent chaque jour davantage : l'affrètement des pétroliers poubelles, la pénétration croissante des mafias dans la finance internationale, la grande corruption ciblant impunément les principaux décideurs politiques, l'incitation à la braderie des biens publics. Les problèmes angoissants de rentrées fiscales enregistrés par Bercy ne sont pas que conjoncturels : ils sont les premiers fruits de l'« optimisation fiscale » des assujettis les plus avisés, comme les chaleurs de la dernière décennie préludent à la montée de l'effet de serre.

Il est plus que temps de changer de registre. Il ne s'agit pas de faire la morale à nos représentants. Le problème est d'abord et essentiellement politique. Nous ne pouvons pas exiger de nos dirigeants qu'ils soient des saints. Nous ne pouvons pas leur reprocher de céder à la tentation quand elle est trop forte : les grands corrupteurs raisonnent en milliards d'euros, ils ont sophistiqué leurs méthodes de séduction. Nous pouvons cependant demander à tous ceux qui revendiquent une responsabilité politique, au sens fort, de réagir collectivement face à la généralisation de l'impunité offerte par de petits territoires de complaisance, dont le commerce interlope ne prospère qu'avec la bénédiction des grands États. La mise hors état de nuire de ces zones *outlaw* n'est qu'une question de volonté politique. Leur boycott ne présenterait pas de grandes difficultés techniques, et va devenir de plus en plus urgent. Après les attentats du 11 septembre 2001, Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, résumait déjà un sentiment très partagé : « *Le moment est venu de mettre les centres offshore hors la loi.* »

Sans doute faudra-t-il bientôt proposer un référendum à l'échelle européenne sur ce choix très clair : rompre avec les paradis fiscaux ou avec le modèle social européen – anticipation d'un système de biens publics à l'échelle mondiale. Posé en ces termes, ce choix de civilisation peut être gagné.

1. Il n'est même pas nécessaire de commettre un délit. Le cabinet londonien Spencer-Crawford, par exemple, diffuse abondamment se message par Internet : « Vous souhaitez optimiser la fiscalité de votre entreprise en respect du droit européen ? Notre cabinet est susceptible de vous constituer dans le cadre de votre développement à l'étranger une société dans divers États tels que l'Angleterre qui jouit d'une imposition sur les bénéfices de l'ordre de 20% ou en Espagne dont les charges sociales n'excèdent pas pour un chef d'entreprise, quelque soit le montant de son salaire, 260 € par mois, ou bien dans une juridiction qui, selon le cas, peut vous permettre d'annuler toute imposition (Luxembourg, Gibraltar, États Unis ainsi que de nombreuses autres...) [...] »

Ce principe a été confirmé par le Décret 92.521 du 16 juin 1992. (Extrait) : "Toute personne (physique ou morale) résidente de la communauté européenne a le droit de créer une société dans le pays de son choix sans avoir besoin d'y résider fiscalement".

Vous y avez déjà certainement songé ? Alors, en tant que décisionnaire soucieux d'assurer la pérennité de son entreprise, contactez-nous dès aujourd'hui sans attendre. [...] Des consultants francophones [...] peuvent vous proposer un rendez-vous sur Paris. »

ILS ONT DIT

Togo

« *[Je souhaite que les élections présidentielles au Togo] soient aussi transparentes que nécessaire.* » (Jacques CHIRAC, déclaration du 03/06/2003 à Évian).

[Vu l'opacité qui protège depuis quarante ans les relations franco-togolaises, le niveau de nécessité n'a pas été jugé très élevé.]

« *[Je m'engage à]* un assainissement financier, la bonne gouvernance, [...] une gestion transparente et rigoureuse des biens publics. [...] Par conséquent, la lutte contre la gabegie, le favoritisme, le gaspillage et la corruption sous toutes ses formes demeure une priorité absolue. » (**Gnassingbé EYADÉMA**, déclaration du 18/06/2003).

[S'agissant des engagements, l'on peut rappeler l'une des maximes favorites de Jacques Chirac : « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ». Plus gênante est cette affirmation selon laquelle « la lutte contre la gabegie, le favoritisme, etc. [...] demeure une priorité absolue ». Vu le niveau atteint par les fléaux dénoncés, cela trahit une inefficacité absolue ! En réalité, cette priorité n'a jamais existé sous le règne d'Eyadéma, et on ne voit pas comment cela pourrait changer.]

« En Afrique, on n'a pas encore la culture de perdre. » (**Pitang TCHALLA**, ministre de la Communication d'Eyadéma, déclaration du 04/06/2003 en réponse aux contestations de la victoire de son Président. Cité sur www.republicoftogo.com).

[Il est difficile d'insulter davantage cinq siècles de résistances africaines à l'esclavage, au colonialisme et au néocolonialisme. Mais dans cet exercice, les collaborateurs surpassent souvent les maîtres.]

« J'ai [...] constaté à Lomé qu'il y avait une absence de dialogue entre le représentant sur place de l'Union européenne et les autorités. Sans dialogue, cela ne peut pas fonctionner. » (**Christian PHILIP**, député UMP, "observateur" du scrutin présidentiel togolais. Interview du 12/06/2003 à letogolais.com).

[Effectivement : sans dialogue avec une dictature, la complicité ne peut plus fonctionner.]

Grands Lacs

« Nous comprenons la démarche française, qui est humanitaire et dénuée d'arrière-pensées. Mais il reste beaucoup d'anciens génocidaires dans l'Ituri qui ont été utilisés comme supplétifs et par Kinshasa et par Kampala. Ces combattants Interahamwe vont croire que les Français reviennent pour leur permettre d'opérer contre nous. » (**Patrick MAZIMHAKA**, conseiller du président rwandais Paul Kagame, à *Jeune Afrique/ L'Intelligent* du 25/05/2003).

[La première phrase oscille entre l'ironie et la langue de bois. Les suivantes rappellent une actualité et un souvenir : Kigali et Kampala se servent des rejets du génocide dans leur combat contre le Rwanda ; mais c'est Paris qui a initié ce jeu infâme. Et qui en est considéré comme le maître.]

« Dans la cité *[de Bunia, avant de quitter la ville, ... les Ougandais]* nous distribuait des armes comme si c'était l'eucharistie. » (**Un enfant-soldat**, cité par *Le Soir* du 07/06/2003).

[Il s'agissait probablement de surarmer les milices lendu, puisque à cette époque les Ougandais ont changé d'alliés : il y a deux ans, ils « distribuait l'eucharistie » aux milices hema. La France, laïque, est priée de ne pas s'adonner à ces rites saisonniers.]

Françafrique

« *[Le livre d'Éva Joly laisse]* entendre qu'Elf serait l'auteur de menaces de mort. Je m'inscris en faux. Elf est la victime. » (**Jean VEIL**, avocat d'Elf au procès Elf, le 16/06/2003. Cité par *Le Monde* du 18/06/2003).

[Dédié aux millions de victimes africaines d'Elf.]

« Les bonnes années, **Madagascar** tire moins de 40 millions de dollars de ses ressources minières, alors qu'avec plus de valeur ajoutée et une meilleure gestion, la filière pourrait rapporter dix fois plus au pays. C'est Bangkok qui empêche la plus-value sur les pierres de Madagascar. » (**Paulo de SA**, expert à la Banque mondiale. Cité par *Marchés Tropicaux*, 30/05/2003).

[À la Banque, on abuse de la litote. La possibilité d'« une meilleure gestion » désigne des détournements considérables. 90 % de la plus-value s'égarant hors du Trésor public malgache. L'ancien dictateur Ratsiraka, son clan et ses parrains français étaient suffisamment avides et malins pour ne pas laisser ces 90 % aux seuls thaïlandais ou sri lankais. Il y avait, et il y a encore ce qu'on appelle des joint ventures.]

« Il est rare de rencontrer un homme *[comme **Daher Ahmed Farah (DAF)]*** lancé sur le sillon d'un destin qui dépasse sa personne physique et son histoire, un homme en phase avec les aspirations les plus partagées de son peuple. Un homme qui ne ménage pas ses efforts, qui n'économise ni son souffle ni sa salive. Un homme, enfin, qui, contre vents et marées, tient d'une main ferme son cap. [...]

Depuis qu'il est rentré au pays, à la queue des années 1980, tout le monde s'accordera pour reconnaître que cet homme a beaucoup apporté à notre pays. [...] J'ai rencontré cet homme en quête de destin il y a quelques mois, à Djibouti. C'était une poignée de jours avant son avant-dernier embastillement dans la sinistre prison de Gabode. Je l'ai trouvé plus combatif qu'avant, plus calme aussi. Son constat après les élections législatives était sans appel, calmement devrais-je ajouter. Relisons ces quelques lignes extraites de sa *Lettre à la jeunesse djiboutienne* : « Ces souffrances sans nom *[celles du peuple djiboutien, s'entend]* ne sont pas tombées du ciel, pas plus qu'elles n'ont surgi du sol. Elles sont le produit d'un régime et de son système de gestion des affaires nationales. Elles sont les conséquences directes de l'alimentarisme de nos gouvernants qui allient absence de vision politique, cupidité, inertie et autres agissements fossoyeurs. C'est le fait de ces hommes et femmes dont le principal souci est de se servir de leur pays pour eux-mêmes au lieu de le servir au mieux de l'intérêt général.

Nos souffrances sont, en un mot, le prix que nous payons pour la prospérité exclusive de la poignée d'individus qui prétendent nous diriger. Nous souffrons et ils prospèrent sous nos yeux sommés de suivre en spectateurs captifs leur spectacle qui relève ridiculement du troupeau insatiable.

Mais, pour graves qu'elles soient, ces souffrances ne sont pas insurmontables. Nous pouvons les faire refluer jusqu'à totale disparition. C'est tout à fait possible. Mieux, cela ne dépend que de nous.

Pour y parvenir, refusons d'abord de renoncer. Ne nous laissons pas impressionner par le spectacle suranné des pâturants. Gardons la tête froide pour réagir avec méthode et résolution.

Une fois chassé le sentiment de découragement qui fait le lit de la résignation, disons-nous chacun que nous ne sommes pas seuls. Répétons-nous que c'est tout un pays qui doit trouver son salut, que la quasi-totalité des Djiboutiennes et Djiboutiens aspirent aujourd'hui au changement salvateur. Pourquoi ? Parce qu'il est psychologiquement réconfortant de ne pas se savoir seul. »

Qui pourrait honnêtement soutenir le contraire ? Quel Djiboutien/ne n'a pas, dans le secret de sa conscience, proféré les mots pour lui/elle-même, pour se convaincre qu'il/elle était en vie et en pleine possession des facultés intellectuelles ? [...] Ce que d'aucuns n'osent pas encore en rêver, Daher Ahmed Farah le dit et l'écrit. C'est bien cela son seul crime. Que nous dit-il encore ? Eh bien ceci : « *A tous, je remémore que ce régime est incroyablement fragile et qu'il ne tient que par notre déficit de résistance collective. Très sincèrement, ce pouvoir est tout de faiblesses. Osons l'effort qui sauve.*

Alors ACTION ! ACTION ! ACTION ! Sous toutes ses formes constructives. La lutte continue... »

Ce lundi 16 juin 2003, cet homme affrontera à nouveau son destin... dans la cour d'un palais de Justice. Cela nous concerne tous. (**Abdourahman WABERI**, écrivain. Texte adressé aux *Nouvelles d'Addis*, 15/06/2003).

« Saisie par le tourbillon des crises, l'Afrique a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle, y compris pour notre propre sécurité. Il nous revient d'en faire l'avant-garde d'une politique qui défende les principes d'un nouvel ordre international marqué par le respect du droit et la primauté du dialogue. [...]

Le continent africain foisonne d'un potentiel extraordinaire, trop souvent méconnu. L'Afrique, [...] pour nous tous, constitue la mémoire première, gardienne des origines. [...] Héritière de l'Égypte antique et du royaume d'Axoum, [...] elle recèle un patrimoine dont mille traditions ancestrales, mille trésors artistiques témoignent encore. [...]

Si les conquêtes arabes puis européennes ont gravé le souvenir de nos propres errements, de l'exploitation à l'esclavage, les idéaux des Lumières finirent par l'emporter sur ces pratiques inhumaines : dès 1793, la Convention fixait le principe de l'abolition de l'esclavage qui devenait effective en 1848 sous l'impulsion de Victor Schoelcher. Plus tard encore, la colonisation que nos ancêtres voulaient civilisatrice portait de nouveau les stigmates d'une volonté de puissance dont l'histoire nous a appris la vanité. [...]

Le continent africain a subi avec d'autres les mouvements stratégiques de la Guerre Froide. Écartelés entre l'Est et l'Ouest, conditionnés par les calculs antagonistes des grandes puissances, les pays du Sud peinèrent à faire entendre leur voix. Indépendante, l'Afrique demeurait divisée et sous contrainte. La chute du Mur de Berlin [...] n'a pas entraîné la pacification attendue. Et si d'autres temps furent marqués par la tentation de l'interventionnisme, c'est davantage aujourd'hui celle de l'indifférence qui semble prévaloir. L'ampleur de la tâche et le sentiment de l'impossible ont pu justifier un certain désengagement devant le caractère cumulatif des crises et la complexité des mécanismes.

Aujourd'hui, la France refuse cette tentation, qui conduirait le monde occidental dans une impasse. De la Côte d'Ivoire à l'Ituri, elle répond présent, convaincue que l'Afrique porte en elle la promesse d'un avenir plus humain et plus fraternel alors même que partout des sociétés se fragmentent et des conflits se propagent. Face à la peur qui aggrave tous les dangers, face au véritable risque d'un choc des ignorances, tournons-nous vers ce continent de la mémoire. Ensemble, regardons l'avenir avec les fils de l'Afrique qu'exaltait Aimé Césaire. [...]

Forte d'une connaissance de l'homme et de ses mystères, l'Afrique offre à nos regards une trace de la conscience enfouie de l'humanité, présente derrière chaque masque, chaque statue Bamiléké ou Dogon, Fang ou Mumuyé, Kaka ou Nok. [...] Respect de l'autre à travers le lien familial qui unit l'ancêtre et l'enfant, mais aussi des traditions et des symboles. [...] Respect de la nature, avec laquelle elle a su préserver un rapport profond. À l'heure où l'homme prend conscience des risques qu'il fait peser sur l'environnement ; où la flore, la faune et même le climat sont menacés, où les ressources s'épuisent, le continent africain représente pour l'humanité un immense réservoir intact garant de ces "Biens Publics Mondiaux" dont on commence à peine à faire l'inventaire. [...] À travers les nombreux regards d'une littérature foisonnante, avec Marie N'Diaye, Mongo Beti, Camara Laye, Ahmadou Kourouma, ou Abdourahmane Waberi, l'Afrique retrace les itinéraires entrelacés de son identité : « *Je suis diplômé de la grande université de la parole enseignée à l'ombre des baobabs* », dit l'enfant peul d'Amadou Hampaté Bâ.

Derrière ce potentiel prometteur, ne négligeons pas l'importance des défis que doit relever l'Afrique. [...] Défi de la mondialisation, [...] défi de la démocratie, [...] défi du développement. [...] Aucun de ces défis ne peut être relevé dans la guerre. Nous devons entreprendre un effort prioritaire et sans précédent pour aider les régions en crise à retrouver le chemin de la paix. [...] À Madagascar comme en Côte d'Ivoire, en Centrafrique ou en Ituri, les lignes qui guident l'implication de la France sont simples et cohérentes. Elles s'appuient sur trois principes clairs.

– Premier principe : la légitimité du pouvoir. [...] La légitimité se mesure aussi aux conditions de l'exercice du pouvoir. [...] S'il n'y a pas un modèle unique de démocratie, la liberté et la dignité humaine en constituent des impératifs indispensables. La paix et le développement exigent le strict respect du droit et de la morale : telle est notre conviction.

– Deuxième principe : le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité des territoires. L'intangibilité des frontières demeure un impératif absolu. Un redécoupage des territoires risquerait d'enclencher de nouveaux processus de désintégration. Mais [...] nous devons encourager les efforts d'intégration régionale, seuls capables de resserrer les solidarités et de résorber les tensions dans le calme et la durée.

– Troisième principe : l'appui systématique aux médiations africaines. [...] En deux ans, les progrès vers la mise en place effective d'une force interafricaine ont été considérables, sous l'impulsion déterminée du président de l'Union Africaine. Il est essentiel de les conforter. [...]

Cette détermination de la France s'exprime de façon concrète.

– D'abord par un engagement militaire résolu, avec les 4 000 hommes de Licorne en Côte d'Ivoire, les 300 présents à Bangui, les 1 500 envoyés pour sécuriser Bunia. Ou encore avec la formation, l'équipement et le financement des forces militaires régionales. Partout, l'intervention militaire française répond aux mêmes objectifs : éviter la guerre civile et le désastre humanitaire, conforter un processus de réconciliation, s'inscrire dans un schéma régional ou multilatéral.

– Ensuite par la réorientation immédiate de notre coopération civile et militaire pour appuyer les processus de sorties de crise. Des priorités sont nécessaires : restructuration des forces armées, soutien aux administrations financières, réinsertion des

éléments rebelles, des enfants-soldats et des populations déplacées et réfugiées. Mais encore le rétablissement de l'administration et des circuits de communication. [...]

– [...] Enfin par le souci de mobiliser la communauté internationale. Pour Madagascar, nous avons organisé en juillet dernier à Paris une table ronde des donateurs. Pour la Côte d'Ivoire, nous avons saisi le Conseil de Sécurité et les bailleurs multilatéraux. En Centrafrique, nous nous efforçons de renouer le dialogue avec les institutions financières internationales. Au Congo, parallèlement à une intervention militaire immédiate, la diplomatie est mobilisée. Chaque fois, nous activons le dialogue avec nos partenaires africains et occidentaux, jouant des complémentarités au service d'une approche collective et régionale.

Profondément attachés à l'Afrique, nous voulons en permanence alerter, sensibiliser et catalyser les volontés.

– L'Union européenne lui accorde un intérêt renouvelé. La convention de Cotonou, les sommets Europe-Afrique, et la mise en place aujourd'hui en Ituri d'une opération militaire européenne, témoignent d'avancées importantes. À Bruxelles, nous appuyons les réflexions menées par le Commissaire Nielsen sur le financement d'une capacité africaine de construction de la paix. Nous insistons également pour raccourcir les délais d'intervention post-crise et améliorer l'adéquation des instruments de la Commission, en vue d'un véritable partenariat eurafricain, tirant parti à la fois des relations entre États et de la dynamique des accords euro-méditerranéens et des conventions de Lomé.

– Quant aux Nations unies et aux organisations régionales, elles s'engagent résolument dans le règlement des crises africaines. Non pour imposer une solution extérieure mais pour encourager des formules fondées sur le droit et la morale. Ainsi faut-il coordonner nos efforts pour lutter contre le mercenariat et la circulation d'armes, pour traiter de façon prioritaire la question des enfants-soldats et des réfugiés, et pour exclure l'exploitation illégale des ressources naturelles.

– Enfin, il convient que les institutions financières internationales améliorent la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres et Très Endettés. Les effets de ces engagements tardent à se faire sentir alors que l'endettement extérieur du continent africain représente désormais plus de la moitié de son PIB et entrave sa capacité d'investir. [...]

Aujourd'hui, certains considèrent que le NEPAD relève de l'incantatoire. Ce n'est pas l'analyse de la France : le NEPAD traduit la nouvelle politique des Africains. [...]

Je veux redire ici que l'Afrique représente pour la France un devoir de solidarité, une exigence de justice mais aussi une terre d'amitié et de fidélité. [...] Ensemble, nous devons nous mobiliser au service d'un monde plus sûr et plus juste où chacun pourra trouver sa place. ». (**Dominique de VILLEPIN**, discours d'ouverture du 4^{ème} Forum de l'Institut des Hautes études de Défense sur le continent africain, à Paris, le 13/06/2003).

[Si nous citons longuement ce propos ministériel, c'est qu'il était annoncé comme un discours programme de la politique franco-africaine, et que Dominique de Villepin est un maître du langage – simple, double, triple... Encore avons-nous coupé maintes envolées lyriques. C'est aussi l'occasion d'entrevoir les nouvelles rhétoriques en gestation au Quai d'Orsay (l'Eurafrrique, par exemple), devenu (pour combien de temps ?) un lieu décisionnel dans les relations avec l'Afrique.

Le discours laisse un sentiment étrange, de grand écart sinon de schizophrénie. On a envie de hurler quand le ministre de Chirac "récupère" des chantages de l'anticolonialisme comme Aimé Césaire, Mongo Béti ou Hampaté Bâ. Quand il se réfère à Abdouramane Waberi, qui dénonce la dictature djiboutienne soutenue par la France. En même temps, il est manifeste que le ministre a lu et apprécié ces auteurs. Alors, que fait-il de leur dénonciation du néocolonialisme français, incarné par Jacques Chirac depuis près de trois décennies ?

Comment en appeler au principe de « légitimité du pouvoir », fondée sur la « démocratie, la liberté et la dignité humaine » en soutenant les Eyadéma, Bongo, Sassou Nguesso, Déby, Biya, Guellèh, Ould Taya, Compaoré, Azali, Ben Ali, etc. – tous créatures de la Françafrique gaulliste ou néogaulliste ? Nous disons bien soutenir, c'est-à-dire aider à maintenir des dictatures prédatrices, et pas seulement faire avec les erreurs du passé. Quand il faut signifier un congé (à Patassé, par exemple), la France n'est pas démunie. Dans le cas d'Eyadéma, le scrutin présidentiel était l'occasion de se prononcer avec ou contre le peuple togolais. Le choix a été clair et net (peut-être plus élyséen que villepinien).

Avec la prédation sans borne du pétrole, de la forêt, etc., comment oser parler des « Biens publics mondiaux » ? Comment croire que de Villepin croit un instant à son propos convenu sur le NEPAD (un décor de théâtre) ? Comment faire mine de se plaindre avec les Africains du fardeau de la dette, alors que la Françafrique chiraquienne a été la principale bénéficiaire des détournements qui ont démesurément alourdi ce fardeau ? Comment parler de l'intervention française en Ituri sans évoquer les effroyables responsabilités de la France dans la région, pendant et depuis le génocide au Rwanda ?

Il est impossible de tenir un discours crédible sur l'avenir des relations franco-africaines sans faire la lumière sur le passé. Il est indécent de parler d'amitié et de fidélité tant que l'on fraternise avec les tyrans.]

Consensus des peuples face au consensus du G8

Appel du Forum des peuples de Siby (Mali), le 3 juin 2003

« Alors que se déroulait à Évian (France) le sommet 2003 du G8 [...], des représentants de la société civile du Mali, du Bénin, du Sénégal, du Niger, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Togo et du Cameroun se sont réunis du 31 mai au 3 juin 2003 à Siby au Mali. [...] Les participants ont effectué les constats suivants :

Les politiques de développement imposées en Afrique depuis un quart de siècle par les grandes institutions internationales et les pays du Nord n'ont pas réussi à endiguer la pauvreté sur le continent. Ayant eu pour effet principal l'ouverture de nouveaux marchés aux multinationales du Nord, ces politiques n'ont correspondu en rien aux aspirations des populations du Sud. Les nouveaux programmes de développement tels que le NEPAD, l'Accord de Cotonou, l'AGOA et le CSLP sont élaborés sans consultation de ces mêmes populations. Parallèlement, les politiques menées par les gouvernements africains depuis les indépendances ont été calamiteuses : clientélisme politique, corruption généralisée, détournement de biens publics et impunité ont compromis gravement les chances de développement de ces populations.

Le fardeau de la dette constitue l'un des freins majeurs au développement de l'Afrique. Le plus souvent contractées par des régimes dictatoriaux ou pseudo-démocratiques, ces dettes odieuses, immorales et illégitimes ont été multipliées par 4 voire 5 par le jeu des hausses de taux d'intérêts et des dévaluations, alors que les montants empruntés initialement ont été remboursés dans certains cas plus de 3 fois. Les grandes institutions internationales aux chevets des pays surendettés ont soumis les rééchelonnements ou les allègements de ces dettes à la mise en place de programmes d'ajustement structurel (ou autres clones plus récents tels que CSLP ou Initiative PPTTE) dont les conséquences ont été désastreuses ; ces programmes relèvent d'une doctrine ultra-libérale dont les pierres angulaires sont : austérité budgétaire, réduction drastique des dépenses sociales (école, santé), libéralisation totale des marchés, déréglementation, privatisation massive et bonne gouvernance. Les conséquences des plans d'ajustement structurels ont été une paupérisation croissante des plus pauvres et un enrichissement rapide des élites locales et des multinationales du Nord.

Le démantèlement des services publics (éducation et santé) ainsi que la marchandisation des biens communs que sont entre autres l'eau et l'énergie ont rendu ces services inaccessibles à la majorité de la population avec pour conséquences l'augmentation du taux d'analphabétisme et une croissance des problèmes de santé. Les mesures de privatisations massives exigées par les institutions internationales (Banque mondiale,

FMI) et entérinées par les gouvernements locaux ont eu pour conséquences le bradage des entreprises et des sociétés d'État au profit le plus souvent des multinationales du Nord et de leurs alliés locaux.

Les subventions agricoles pratiquées par les pays du Nord, les mesures protectionnistes mises en place au mépris des règles du commerce international au profit du développement ainsi que l'organisation de la surproduction des produits agricoles d'exportation compromettent dangereusement les agricultures africaines et paupérisent les paysans.

L'absence de vie démocratique digne de ce nom en Afrique, les caractères frauduleux de la majeure partie des élections, les violations massives des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que la corruption des élites gouvernementales, la prolifération des armes de guerres vendues à bas prix par les pays du Nord constituent des sources d'instabilité politique et sociale du continent africain.

Le Forum des peuples lance aux gouvernements, au G8, aux institutions internationales, à la société civile les appels suivants :

– Le Forum des peuples exige l'arrêt des politiques de développement ultra-libérales et propose que les populations soient associées à toutes décisions de développement national, bilatéral ou multilatéral, et ce par un processus de larges consultations démocratiques.

– Le Forum des peuples exige l'annulation totale et inconditionnelle des dettes du tiers-monde, le rapatriement des montants détournés et l'utilisation des ressources financières ainsi libérées dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation, agriculture). Le Forum des peuples à Siby demande également la reconnaissance dans le droit international du délit « crime de dettes » ainsi que la poursuite dans les tribunaux ad hoc des individus, multinationales ou gouvernements ayant commis de tels crimes.

– Le Forum des peuples demande aux gouvernements l'arrêt de la privatisation des biens communs que sont l'eau et l'électricité ainsi que le maintien comme service public des domaines de l'éducation et de la santé.

– Le Forum des peuples demande aux organisations internationales que sont le FMI et la Banque Mondiale, l'OMC, de respecter la souveraineté et le droit à l'autodétermination des peuples.

– Le Forum des peuples demande l'instauration d'un commerce équitable des produits agricoles sur deux règles simples : l'interdiction de l'exportation de produits agricoles en dessous du coût de production (dumping) et le droit (ou devoir) pour tout pays (ou groupe de pays) de protéger son agriculture, sachant que les pays du Nord ne renonceront jamais au subventionnement de leurs agricultures.

– Le Forum des peuples demande l'instauration rapide de systèmes électoraux fiables, la mise en place d'institutions démocratiques sur tout le continent, le respect de droit de l'homme, l'arrêt des pratiques corruptrices et de clientélismes politiques ainsi que la fin de l'impunité.

– Le Forum des peuples demande un réel partenariat entre la société civile et les gouvernements, dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement, par le biais d'une démocratie participative. [...]

Concernant le Forum des peuples, nous appelons à son maintien, son élargissement et la conservation de son caractère d'information, de concertation, d'échange et de mobilisation, de revendication et de construction des alternatives. »

La Déclaration de Paris

« Nous, signataires de cet appel, venus du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, nous dénonçons les effets dévastateurs de la grande corruption, avec son corollaire, l'impunité.

L'explosion des marchés ouverts a favorisé des pratiques de prélèvements, de commissions et de rétro-commissions, qui se sont développées de manière inquiétante au point d'envahir des secteurs entiers de l'économie. Les activités les plus sensibles sont l'énergie, les grands travaux, l'armement, l'aéronautique et l'exploitation des ressources minières. Sur ces marchés d'intérêt national, quelques grandes sociétés ont intégré la corruption comme un moyen d'action privilégiée. Ainsi, plusieurs milliers de décisionnaires à travers le monde échappent à tout contrôle. La grande corruption bénéficie de la complicité de banques occidentales. Elle utilise le circuit des sociétés offshore. Elle profite de la soixantaine de territoires ou d'États qui lui servent d'abri.

La grande corruption est une injustice. Elle provoque une ponction de richesses dans les pays du Sud et de l'Est. Elle favorise la constitution de caisses noires ou de rémunérations parallèles à la tête des grandes entreprises. Elle rompt la confiance nécessaire à la vie économique. Parce qu'elle a atteint parfois le cœur du pouvoir, la grande corruption mine les vieilles démocraties occidentales. Elle entrave le développement des pays pauvres et leur liberté politique.

Alors que la globalisation a permis la libre circulation des capitaux, les justices financières restent tenues par des frontières qui n'existent plus pour les délinquants. La souveraineté de certains États bancaires protège, de manière délibérée, l'opacité des flux criminels. Logiquement, les bénéficiaires de la grande corruption ne font rien pour améliorer la situation.

Il convient de tirer les conséquences de cette inégalité devant la loi dont profite la grande corruption. Il est indispensable de rétablir les grands équilibres de nos démocraties. Plutôt que d'espérer une vaine réforme de ces États, il est possible d'inventer de nouvelles règles pour nous-mêmes. À un changement de monde, doit correspondre un changement de règles.

Aussi nous demandons :

1. Pour faciliter les enquêtes :

– la suspension des immunités diplomatiques, parlementaires et judiciaires le temps des enquêtes financières (le renvoi devant un tribunal restant soumis à un vote sur la levée de l'immunité).

– la suppression des possibilités de recours dilatoires contre la transmissions de preuves aux juridictions étrangères.

– l'interdiction faite aux banques d'ouvrir des filiales ou d'accepter des fonds provenant d'établissements installés dans des pays ou des territoires qui refusent, ou appliquent de manière purement virtuelle, la coopération judiciaire internationale.

– l'obligation faite à tous les systèmes de transferts de fonds ou de valeurs, ainsi qu'aux chambres de compensations internationales d'organiser une traçabilité totale des flux financiers, comportant l'identification précise des bénéficiaires et des donneurs d'ordre, de telle manière qu'en cas d'enquête pénale, les autorités judiciaires puissent remonter l'ensemble des opérations suspectes.

2. Pour juger effectivement les délinquants :

– l'obligation légale faite aux dirigeants politiquement exposés de justifier de l'origine licite leur fortune. Si celle-ci ne peut être prouvée, elle pourra faire l'objet d'une "confiscation civile".

– la création d'un crime de "grande corruption", passible d'une peine similaire à celles prévues contre les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation.

3. Pour prévenir la grande corruption :

– l'obligation faite aux sociétés cotées de déclarer dans leurs comptes consolidés, pays par pays, les revenus nets (impôts, royalties, dividendes, bonus, etc.), qu'elles payent aux gouvernements et aux sociétés publiques des pays dans lesquels elles opèrent.

– la compétence donnée à la Justice du pays où est établi le siège social des sociétés multinationales lorsqu'une de leurs filiales à l'étranger est suspectée d'un délit de corruption, et que le pays où est commis le délit ne peut pas, ou ne souhaite pas, poursuivre l'affaire.

– la mise en place d'une veille bancaire autour de dirigeants politiquement exposés et de leur entourage. Par dirigeants politiquement exposés, nous entendons les hommes et les femmes occupant des postes stratégiques au gouvernement, dans la haute administration et à la direction générale des entreprises privées intervenants dans les secteurs "à risque".

– les portefeuilles de titres et les comptes bancaires, des dirigeants politiquement exposés ainsi que ceux de leurs famille proche, ouverts dans leur pays où à l'étranger, sera soumis à une procédure d'alerte lors de tout mouvement important, avec l'instauration d'une obligation pénale de signalement pour les cadres bancaires et les gestionnaires de titres.

Combattre la grande corruption est un préalable à toute action politique authentique. Nous devons restaurer la confiance dans les élites politiques et économiques. À l'heure de la globalisation, la responsabilité de ceux qui nous dirigent est immense. Elle doit échapper au soupçon, pour permettre l'espoir. »

(Premiers signataires : Lloyd Axworthy, Cherif Bassiouni, Nina Berg, Bernard Bertossa, Francesco Saverio Borelli, David M. Crane, Peter Eigen, Baltazar Garzon, John Githongo, Juan Guzman, Kamal Hossain, Frantisco Janouch, Éva Joly, Pius N'Jawé, Fine Maema, Carlos Morelli, Adolfo Perez Esquivel, Antonio di Pietro, John Charles Polanyi, Yolanda Pulecio, Mary Robinson, Aruna Roy, Wole Soyinka, Philip van Niekerk, African Network of Parliamentarians, Global Witness, Sherpa, Survie, Transparency International)

Mondialisation

« On ne peut pas à la fois revendiquer la stratégie de compétition et critiquer les États-Unis parce qu'ils la gagnent (sur l'Irak ou les OGM, sur la culture ou la militarisation). Si quasiment toutes les multinationales produisant des OGM adhèrent au Conseil mondial des entreprises pour **le développement durable**, c'est que le «DD» peut servir de colifichet bien présentable. [...]

On voit bien que la société perd pied devant la technoscience, et les lobbies qui en vivent, quand le principe de précaution se trouve lui-même en difficulté. [...] Qui donc a demandé que le monde soit compétitif [...] ? Le jeu stérile de la compétition, comme une réminiscence applaudie de la bête, est une insulte à ce que nous pourrions être, si ce n'est à ce que nous sommes. Ce qu'on appelle "le service public", dont on fustige aujourd'hui le manque de compétitivité, n'est-ce pas la forme généreuse et sûre de l'organisation des hommes, pour apprendre, pour se soigner, pour vivre mieux ensemble ? [...] Comment promettre un développement durable au moment où une contre-révolution opportuniste ruine un siècle de conquêtes sur la bêtise ? Nous ne voulons pas de ce déguisement du marché par le développement durable, c'est un autre monde que nous voulons, construit sur l'épanouissement des humains dans leur équilibre avec la planète. » (**Jacques TESTART**, directeur de recherche à l'INSERM, expliquant dans *Libération* du 30/05/2003 pourquoi il a démissionné de la présidence de la Commission française du développement durable).

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Libération, *Elf, partie civile, réclame dommages et intérêts à Elf*, 03/06/2003 (Renaud LECADRE) : « M^e Rosenfeld [avocat d'Elf] s'est lancé dans une glorieuse allégorie des mœurs tribales où le chef doit assurer la pitance de ses sujets, ce qui nécessite forcément quelques moyens financiers. Elf, sous le terme pudique de "*fonds de souveraineté*", en assume la logistique depuis la décolonisation : sur chaque baril vendu, quelques centimes sont détournés sur les comptes en Suisse ouverts aux noms de potentats africains. Un pillage organisé des ressources naturelles, qui vaut son pesant de dizaines de millions de dollars. Les potentats en question ont parfois le bon goût d'en rétrocéder une partie, plus sûrement, selon la rumeur décidément tenace, aux politiques français qu'aux citoyens africains. Me Rosenfeld n'y voit pas malice : "*Il faut voir que ces États qui n'existaient pas il y a quarante ans n'ont pas la colonne vertébrale aussi calcinée qu'un vieux pays comme la France.*" »

Mondialisation

Le Canard enchaîné, *Ainsi fonds, fonds, fonds*, 04/06/2003 (Frédéric PORQUET) : « Les 144 pays siégeant à l'OMC allaient signer l'accord sur les génériques : Bush l'a torpillé. Les trusts pharmaceutiques préfèrent que les sidéens succombent par millions plutôt qu'ils se soignent sans passer à la caisse. Et voilà que, juste avant le G8 d'Évian, Bush annonce qu'il met 15 milliards de dollars sur la table contre le sida ! [...] Lâcher 15 milliards revient évidemment à subventionner sa propre industrie pharmaceutique : [...] les subventions déguisées en dons, en Afrique, on connaît. Mieux : Bush a décidé que cet argent sera distribué surtout aux pays anti-avortement, et servira en partie à promouvoir l'abstinence sexuelle. [...]

De ce pactole, seul 1 milliard par an ira au Fonds mondial contre le sida créé en 2001 [...]. Or ce fonds est complètement dans les choux. On estime qu'il faudrait 10 milliards de dollars par an pour lutter contre le sida sur toute la planète. Le Fonds dispose de 1,5 milliard. Dimanche 1^{er} juin à Évian, Chirac finit par annoncer fièrement que la France va tripler sa contribution annuelle (elle passera à 150 millions d'euros). Christian Saout, président d'Aides, s'en étrangle : "*On ne peut pas organiser le G8, distribuer des leçons à la face du monde et finir par mettre trois cacahuètes au pot ! Et ce en espérant que cela va faire exemple auprès des autres contributeurs...*" »

[Médecins sans frontières rappelle que, faute d'accord sur les génériques, le Fonds mondial si dépourvu paie cependant une trithérapie trois fois son prix (66 % de marge pour les laboratoires !).]

La Tribune, *Les nouveaux chemins de la corruption*, 10/06/2003 (Pascal JUNGHANS) : « [On assiste] à la généralisation depuis deux ans de nouveaux modes corruptifs, échappant aux lois anticorruption, et permettant de créer des réserves financières occultes pour corrompre en toute sécurité des décideurs étrangers. Ils noircissent de l'argent légal en empruntant en sens inverse les mêmes chemins que les circuits du blanchiment où cheminent mafieux et terroristes.

[... Dans] la dernière génération des modèles corruptifs, [...] le groupe corrupteur crée, par un acte confidentiel, un trust. Il en confie la propriété et l'administration à des *trustees*, banques ou avocats. Le trust peut alors créer, anonymement, une société intermédiaire dont il détiendra les actifs. Les revenus tirés de cette dernière pourront être affectés discrètement à n'importe quel usage et à n'importe quelle personne sans qu'aucun lien n'apparaisse entre l'origine et la destination.

Pour constituer l'indispensable réserve de corruption, les groupes corrupteurs s'appuient sur la création de filiales de gestion de trésorerie. Elles centralisent les flux financiers en provenance des filiales et les réinvestissent sur les marchés financiers, via des intermédiaires spécialisés, notamment des fonds d'investissement contrôlés par des trusts ad hoc. Ces fonds réalisent

délibérément des mauvaises opérations financières au profit d'un intermédiaire ayant pour mandat de transformer son gain en une commission occulte.

L'autre "vecteur" est la captive de réassurance, filiale ne travaillant que pour le groupe et chargée de lisser les risques, contrôlée par un trust, elle aussi. Les corrupteurs s'arrangent pour que le rapport primes encaissées/sinistres soit anormalement favorable. Il permet ainsi la sortie de fonds pour alimenter la réserve de corruption.

[... Les] flux financiers de la corruption [...] sont [...] ainsi] noyés dans une masse d'opérations parfaitement légales. [...] Trusts, fonds d'investissement et captives de réassurance sont évidemment domiciliés entre Bermudes et Antigua, dans des paradis fiscaux ensoleillés, où les lois anticorruption ne pèsent que leur poids de papier. [...]

Le Royaume-Uni est en train de placer ses territoires d'outre-mer, comme Antigua ou les îles Vierges, dans le champ de la convention de l'OCDE. Cela n'arrête pas l'imagination des corrupteurs. Aujourd'hui, ils transfèrent leurs montages dans des pays, bases de guerre contre le terrorisme, notamment dans l'est de l'Afrique. La lutte contre Al-Qaïda permet de jeter un voile discret sur de douteuses pratiques... [...] Le compte à numéro dans une banque suisse fait un peu figure d'histoire ancienne. [... Dernière mode :] le pot-de-vin versé à une association caritative ou un club sportif, [qui] échappe à la convention de l'OCDE puisqu'elle ne vise que la corruption d'agents publics. ».

LIRE

Dominic Johnson, *Les sables mouvants : l'exploration du pétrole dans le Graben et le conflit congolais*, Pole Institute, Institut interculturel de la région des Grands Lacs, poleinst@compuserve.com, Goma (RDC), 03/2003.

Nous avons déjà signalé incidemment cette très remarquable enquête de Pole Institute, réalisée par un journaliste allemand, Dominic Johnson – grâce auquel les lecteurs du *Tageszeitung* (Berlin) bénéficient sur l'Afrique d'une information de haute qualité.

Le Graben est une région frontalière du Congo-Kinshasa et de l'Ouganda. Côté congolais, il ouvre sur l'Ituri, la région où la France intervient à la tête d'une opération internationale (ce qui renforce pour nous l'intérêt de cette étude). De considérables gisements d'hydrocarbures y ont fait l'objet d'explorations récentes, par *Heritage Oil* – une firme canadienne liée aux sociétés de mercenaires créées par d'anciens officiers des Services britanniques.

Johnson décrit le jeu très complexe des rivalités locales et des ingérences extérieures (y compris Kadhafi). La perspective du pétrole et les manipulations de l'ethnicité ont donné à ces rivalités la tournure de nettoyages ethniques, et même, ici ou là, de massacres génocidaires.

Numéro spécial sur le mercenariat, Mondes Rebelles.Com (www.mondes-rebelles.com) 04/06/2003, 9 p.

Une excellente synthèse, très actuelle, sur la prolifération du mercenariat et des sociétés militaires privées.

Global Witness

Les affaires sous la guerre

Armes, pétrole & argent sale en Angola

Dossier noir n° 18 d'Agir ici et Survie

Agone, 2003, 232 p., 11 € franco à Survie

Avec l'éditeur Agone, Agir ici et Survie ont estimé nécessaire que le public puisse disposer d'une adaptation française du célèbre rapport de l'ONG britannique Global Witness, *All the Presidents' Men. The devastating story of oil and banking in Angola's privatised war* (Tous les hommes des Présidents. L'histoire dévastatrice du pétrole et de la banque dans la guerre privatisée en Angola). La voici.

Creusant sous l'Angolagate, Global Witness est arrivée à la conclusion qu'il ne représente qu'« une petite partie d'un scandale international beaucoup plus vaste impliquant des acteurs majeurs de la politique et des affaires internationales ». « Il s'agit de la privatisation de la guerre en Angola et d'un système de pillage des fonds publics dont l'échelle rivalise avec celle des détournements de Mobutu et d'Abacha », au Zaïre et au Nigeria.

Parmi ces acteurs majeurs, il y a Chirac, Bush, Poutine..., les majors pétrolières (anglo-saxonnes et française) et de très grandes banques. Le tandem Falcone-Gaydamak couvre un large éventail de raisons d'État embarbouzées et semi-privatisées : aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Russie, en Israël...

Ainsi, Falcone a adressé à G. W. Bush le plus gros chèque de sa campagne (à égalité avec le PDG d'Enron), il a acquis la plus chère résidence de l'Arizona, il a conseillé des pétroliers US... tandis que son parrain Pasqua nous expliquait que l'Angolagate était une guerre franco-américaine !

Ce rapport a été l'un des fondements du lancement, par Global Witness, de la campagne mondiale *Publish What You Pay* (PWYP, Publiez ce que vous payez), à laquelle ont adhéré un grand nombre d'ONG. Il s'agit d'exiger des compagnies pétrolières et minières qu'elles publient l'intégralité des sommes versées aux États propriétaires, de sorte que cet argent finance réellement les dépenses publiques – et non les comptes offshore. Surprise : BP a accepté.

En Angola, au moins 1 milliard de dollars s'évanouissent chaque année. Porte-parole de la pétrodicature locale, la compagnie pétrolière Sonangol (à qui les banques françaises viennent encore de ménager un prêt gagé de 1,15 milliard de dollars) s'est indignée dans un courrier de ce que BP participe à « une campagne [...] appelant à une "pseudo-transparence" ». La Sonangol a menacé BP des pires représailles, agitant « les clauses de [...] rupture du contrat. [...] Cela vaut aussi si vous reproduisiez de telles pratiques dans le futur. »

On le voit, PWYP menace d'énormes appétits. Naturellement, Global Witness a été, avec Survie, l'une des premières ONG signataires de la Déclaration de Paris contre la grande corruption, lancée le 19 juin à l'initiative d'Éva Joly.